

THUDINIE ET HAUT PAYS DE SAMBRE.

Dans les statuts de base du Cercle de Recherches Archéologiques de Lobbes, publiés en 1979, il est indiqué que le terrain d'investigation des activités s'étendait sur Lobbes et ses régions voisines. Par ailleurs, lors du remaniement de la publication en janvier 1985, un nouveau titre apparaît, - heureux et poétique - le Haut Pays de Sambre. A cette occasion, le cadre spatial a été quelque peu précisé,... mais surtout dans la direction septentrionale où s'opérait le gros oeuvre de la famille archéologique, sans toutefois oublier au passage un clin d'oeil vers Thuin.

Avec l'extension du groupe Histoire et les fouilles dans l'ancienne Abbatale, il paraît opportun, pour l'heure, de refaire le point avec les coordonnées de ce Haut Pays de Sambre.

Si nous examinons notre belle rivière dans son contexte purement hydrographique, on y distinguera la Haute Sambre depuis sa formation jusqu'aux environs de la frontière française ou mieux, jusqu'au village de La Buissière où seulement elle devenait navigable, avant sa canalisation, pour les bateaux plats appelés Sambresses. De La Buissière jusqu'au Pays de Charleroi, on peut parler de la Sambre Moyenne: celle de notre propre région, tandis qu'au delà de Châtelet, vers Tamines et jusque Namur, la rivière entre dans une contrée que, depuis toujours, on appelle la Basse Sambre, caractérisée par des crues périodiques au cours de son histoire.

Nous trouvant géographiquement placés dans la section de la Sambre Moyenne, comment avoir choisi ce titre: Haut Pays de Sambre? Cette alternative n'est contradictoire qu'en apparence. En fait, les parents qui ont fait choix de ce nom se sont référés non pas à l'hydrographie mais à l'orographie de notre région, à son relief terrestre. Et ici, on peut vraiment parler du Haut Pays de Sambre, dont les plateaux de Thudinie

surplombent une rivière par endroits profondément encaissée dans une étroite vallée. Au cours des millénaires écoulés, la Sambre a dû y percer son passage à travers le roc. De ce fait, elle connut un parcours difficile jusqu'à l'époque des gigantesques travaux de canalisation réalisés de 1826 à 1829. Entre l'écluse de Lobbes et celle de Thuin, distantes de 2325 mètres, on dut extraire, avec les moyens d'alors, 84000 m³ de terrassements, dont 2300 m³ dans le lit même de la rivière. Entre l'écluse de Thuin et celle de Grand-Courant, distantes de 2310 mètres, on creusa 93000 m³ dont 2600 en lit de rivière qui comptait, en cet endroit, quatre bancs de roches à faible profondeur, rendant la navigation jusqu'alors extrêmement périlleuse. Sur ce tracé, au Pont de la Frégenne, le bois dit Jean Boinval grimpe à l'assaut des Haut-Trieux, où l'ancien gibet culmine à 100 mètres du niveau de la rivière.

Dans ce Haut Pays de Sambre, s'inscrit tout naturellement notre région, traditionnellement dénommée la THUDINIE, autrefois beaucoup plus étendue mais ramenée depuis l'époque contemporaine au seul canton de Thuin. Elle se compose de la Thudinie septentrionale, au Nord de la Sambre, (c-à-d pratiquement l'entité de Lobbes) et de la Thudinie méridionale ou ancien Pays de Liège. Sous l'Ancien Régime, tandis que les trois localités ayant frontière avec elle, à savoir Sars-la-Buissière, Bienne-lez-Happart et Mont-Sainte-Genève faisaient partie du Comté de Hainaut dans les Pays-Bas. Lobbes, son Abbaye et sa communauté bourgeoise appartenaient au temporel à ce Pays de Liège, comme toute la Thudinie méridionale. Cette dernière comprenait non seulement les villages de l'actuelle entité de Thuin: Ragnies, Biercée, Biesmes-sous-Thuin, Thuillies, Donstiennes, Leers-et-Fosteau et Gozée, mais bien d'autres localités: Marbaix (unie à Gozée depuis des temps immémoriaux), Strée, Clermont, Castillon, Fontaine Valmont, etc..., localités partagées aujourd'hui dans des entités, des cantons, voire des provinces

différentes, depuis la découpe arbitraire des départements du temps des républicains.

Tous ces domaines, celui de Thuin en tête, figurent dans la liste des villae appartenant à l'Abbaye de Lobbes, dans le polyptique de 868. Quelque vingt ans plus tard, le roi Arnould de Corinthie, futur empereur, en vertu de ses droits régaliens, disposera de l'Abbaye et de tous ses domaines, pour en faire donation à son fidèle vassal Francon, Evêque de Liège. Cette donation sera suivie d'un partage: des 150 villae encore existantes dans le patrimoine lobbain, 75 seront rattachées directement à l'Evêché de Liège pour faire face à ses obligations temporelles. Parmi elles, figure le "monastère" d'Aulne (cella in Alna), mais surtout le CASTRUM de THUIN, avec les fiefs qui en dépendent: c'est la lointaine origine de son statut urbain. Mais la partie du finage thudinien hors enceinte demeurera encore pour un temps sous l'obédience de l'Abbaye, jusqu'à l'historique et puissant mouvement communale.

Par contre, le même partage attribuait à l'Abbaye, pour l'entretien des moines et l'infrastructure monastique, les 75 autres villae, comprenant notamment les villages de la Thudinie méridionale. De Francon à Eracles, c-à-d de 889 à 960, il y eut cumul de fonctions épiscopales et abbatiales, dans le chef de l'Evêque de Liège. Ce cumul fut néfaste pour l'Abbaye de Lobbes, à tel point que, lorsque Eracle rendra son autonomie à l'Abbaye, il ne demeurera à son successeur (à titre d'Abbé), Aletran, qu'une trentaine de villae seulement. Et parmi elles, ces mêmes villages de Thudinie.

Une vingtaine d'années après la mort d'Eracles en 960, l'Evêque Notger inaugurerà la Principauté ecclésiastique de Liège, notre ancienne patrie, laquelle durera jusqu'en 1794, année où l'invasion des républicains français la rayera de la carte politique en l'intégrant aux autres provinces belgiques déjà unies depuis l'époque bourguignonne.

Du castrum de Thuin, devenu épiscopale depuis 889, et de ses chatelains qui étaient aussi les Avoués de Lobbes, c-à-d les défenseurs temporels de l'Abbaye ("castellanus thudiniensis et advocatus lobbiensis") est née la châteltenie de Thuin, une juridiction militaire qui étendra son emprise sur les 17 villages de la Thudinie liégeoise, son infrastructure subsistera même longtemps après la disparition des chatelains avoués. Ces 17 villages devaient apporter, quand ils en étaient requis, leur concours à la défense de la ville "épiscopale". En 1672, le Prince-Evêque Maximilien-Henri de Bavière rappelait encore les obligations auxquelles étaient astreints les paysans de la châteltenie de Thuin, notamment leur service de garde et son roulement. Et en 1708, son successeur Joseph-Clément oblige en raison de la récolte déficiente de cette année de famine, les habitants des 17 villages de la châteltenie à venir vendre la totalité de leur récolte au marché de notre ville.

La châteltenie de Thuin comprenait les villages suivants: Lobbes, Ragnies (et ses dépendances), Thuillies et Ossogne, Gozée, Marbaix, Jamioulx, Montigny-le-Tigneux, Landelies, Leernes et Wespes, Marchienne-au-Pont, Mont-sur-Marchienne, Strée, Clermont, Donstiennes, Castillon et les Fontaines Val et Mont.

Sur le plan administratif et judiciaire, ces villages dépendaient de diverses seigneuries. Relevons surtout que l'Abbé de Lobbes, jouissant d'un pouvoir temporel sur certains villages de Thudinie, était Seigneur de Lobbes, de Ragnies, de Biesme, de Biercée, de Thuillies, de Leernes et Wespes, de Strée et de Castillon. Des diplômes impériaux et des bulles pontificales ont reconnu officiellement ces Seigneuries temporelles.

A ce titre, l'Abbé de Lobbes était fendantaire de la Principauté et Eglise de Liège, "en vertu d'une antique convention remontant à tout le moins à l'année

1250" écrivait l'Archiviste Ed. Poncelet, selon des éléments puisés dans le Cartulaire de Saint Lambert.

Cette administration seigneuriale dura tout aussi longtemps que la principauté, c-à-d jusqu'en 1794, sans interruption. C'est donc naturellement et dans la logique des choses que le groupe "Histoire" du Cercle de Recherches Archéologiques va porter maintenant son regard et tout son dynamisme vers ces proches villages de l'ancienne Thudinie liégeoise et cette "Bonne ville" de Thuin qui fut leur petite métropole régionale, autant que leur lien de refuge dans les temps difficiles, au Haut Pays de Sambre.

G.-H. Conreur